



**Compte-rendu de la 11<sup>e</sup> conférence  
des Présidents d'Assemblées et de sections  
de la Région Afrique  
Ouagadougou - 26 avril 2019**

À l'invitation de la Section burkinabè de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), la 11<sup>e</sup> conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique s'est réunie à Ouagadougou, le vendredi 26 avril 2019.

Ont pris part à cette conférence, les délégations parlementaires des pays ci-après : le Burkina Faso, la République du Burundi, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République de Côte d'Ivoire, la République Arabe d'Egypte, la République de la Guinée (Conakry), la République du Gabon, la République de Madagascar, la République du Rwanda, la République du Mali, le Royaume du Maroc, la République du Niger, la République du Sénégal et la République du Tchad.

La 11<sup>e</sup> conférence a également connu la participation des délégations du Parlement Panafricain représenté par son président, M. Roger NKODO-DANG, de l'Union Parlementaire Africaine, représentée par le Secrétaire Général, M. IDI GADO BOUBACAR, du G5-Sahel, représenté par son Secrétaire permanent, M. Maman Sambo SIDIKOU.

La cérémonie d'ouverture de la conférence a été articulée autour de deux principales allocutions : le mot de bienvenu de M. Alassane Bala SAKANDE, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, président de la section hôte et le discours d'ouverture de M. Jean Max RAKOTOMAMONJY, président de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar et Président de la 11<sup>e</sup> conférence.

Tout en saluant la pertinence des choix thématiques de cette 11<sup>e</sup> session, le Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso a rappelé la nécessité pour les Etats d'un renforcement urgent et impératif de la coopération et de la solidarité face aux défis qu'ils partagent.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

---

Région Afrique

Abordant la question sécuritaire, le président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso a également salué la forte caution toujours apportée par l'APF aux initiatives du G5 Sahel ainsi que l'intérêt de la communauté parlementaire francophone.

S'intéressant à la problématique de l'état civil en Afrique, il a fait remarquer que ce problème quasi ignoré dans plusieurs contrées constitue un réel fléau au regard du nombre de personnes vivant sans déclaration de naissance.

Pour sa part, le président de la 11<sup>e</sup> conférence, M. Jean Max RAKOTOMAMONJY, a traduit la reconnaissance de la région Afrique de l'APF aux autorités burkinabè, notamment à la section burkinabè, pour avoir accepté abriter cette 11<sup>e</sup> session.

Déclinant les attentes de cette 11<sup>e</sup> conférence, notamment les sujets à l'ordre du jour, il a souhaité de fructueux échanges aux participants en renouvelant ses remerciements à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs de la présente conférence.

Mme Angélique NGOMA, Présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, a fait un plaidoyer sur la situation des enfants sans identité ou enfants n'ayant fait l'objet d'aucun enregistrement à l'état civil. Ce plaidoyer a précédé la projection d'un film intitulé « Les enfants fantômes ». Ainsi, la conférence a exhorté les différentes sections à faire sienne la loi-cadre sur l'état civil en préparation par les parlements membres de l'APF.

Le Secrétaire permanent du G5-Sahel a fait une communication sur la mission, les instruments et le bilan actuel du G5-Sahel.

S'agissant de la situation politique et sociale dans les pays de l'espace francophone d'Afrique, les sections suivantes ont tour à tour présenté de manière succincte la situation politique et sociale dans leurs pays respectifs : le Mali, le Niger, la Centrafrique, le Gabon, le Tchad, le Cameroun, le Burundi, le Sénégal, le Burkina Faso, le Congo Brazza, le Rwanda, l'Egypte.

Le rapport d'activités du Chargé de mission de la Région Afrique a été présenté.

La conférence a adopté le projet d'ordre du jour proposé pour la 27<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique de l'APF qui aura lieu Rabat, au Maroc en juin 2019.



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

---

Région Afrique

Dans la lignée de la déclaration d'Antananarivo et appréciant le travail remarquable de M. Lassina ZERBO, Secrétaire général de l'organisation pour le traité d'interdiction totale des essais nucléaires (OTICE), la conférence a lancé un appel à l'endroit des sections de la Région Afrique afin qu'elles adoptent les instruments juridiques internationaux relatifs à cette problématique tout en s'engageant dans la campagne internationale, ainsi que dans la mise en œuvre du traité.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la famine dans le monde, une des préoccupations de la Région Afrique, la conférence a également approuvé l'initiative d'apporter le soutien de toute la région Afrique francophone en exhortant les représentants des pays à apporter leurs suffrages à Mme Catherine Gheslain Lanéelle, lors du vote prochain à Rome, du futur Directeur Général de la FAO.

Enfin, la conférence a accueilli favorablement l'invitation de la section Rwandaise de tenir fin mars 2020 à Kigali sa 12<sup>e</sup> conférence des Présidents d'Assemblées et de sections.